

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée professionnel agricole Viticole - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée professionnel agricole Viticole - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie (28900)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 10%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 35%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel agricole Viticole - BTS - Agricole - Viticulture- Oenologie (28900)	Jury par défaut	Autres candidats	8	66	49	49	3
		Bacheliers professionnels toutes séries	10	53	37	37	10
		Bacheliers technologiques toutes séries	9	60	50	50	4

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel agricole Viticole - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie (28900)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	30	20	20	3	100 %
			Masculin	36	29	29	0	0 %
			Total	66	49	49	3	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	15	12	12	4	40 %
			Masculin	38	25	25	6	60 %
			Total	53	37	37	10	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	21	18	18	4	100 %
			Masculin	39	32	32	0	0 %
			Total	60	50	50	4	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel agricole Viticole - BTS - Agricole - Viticulture- Oenologie (28900)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	22	13	13	0	0 %
				AB	30	27	27	3	100 %
				B	9	6	6	0	0 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	63	48	48	3	100 %
		Diplômes étrangers équivalents au bac	AB	1	0	0	0		
			B	1	0	0	0		
			TB	1	1	1	0		
			Total	3	1	1	0		
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	4	0	0	0	0 %
				Sans mention	15	6	6	2	20 %
				AB	20	17	17	6	60 %
				B	11	11	11	2	20 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TB	3	3	3	0	0 %
				Total	53	37	37	10	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	25	20	20	2	50 %
				AB	24	20	20	1	25 %
				B	9	9	9	1	25 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	60	50	50	4	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel agricole Viticole - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie (28900)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	31	28	28	2	66,7 %
			En réorientation	23	11	11	0	0 %
			Non scolarisés	10	9	9	1	33,3 %
			Scolarité étrangère	2	1	1	0	0 %
			Total	66	49	49	3	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	50	36	36	9	90 %
			En réorientation	1	0	0	0	0 %
			Non scolarisés	1	1	1	1	10 %
			Autres	1	0	0	0	0 %
			Total	53	37	37	10	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	56	48	48	4	100 %
			En réorientation	3	2	2	0	0 %
			Non scolarisés	1	0	0	0	0 %
			Total	60	50	50	4	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel agricole Viticole - BTS - Agricole - Viticulture- Oenologie (28900)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	43	38	38	3
			Autres doublettes	17	12	12	1
		Baccalauréat Professionnel	Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole	33	25	25	7
			Autres spécialités	20	12	12	3

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel agricole Viticole - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie (28900)	Jury par défaut	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	71,7 %	76 %	76 %	75 %
		Autres doublettes	28,3 %	24 %	24 %	25 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel agricole Viticole - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie (28900)	Jury par défaut	Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole	62,3 %	67,6 %	67,6 %	70 %
		Autres spécialités	37,7 %	32,4 %	32,4 %	30 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats dans les matières scientifiques	Notes de maths, physique chimie et SVT des bulletins de première et terminale.	Très important
	Résultats dans les matières techniques	Notes en sciences et techniques professionnelles des bulletins de première et terminale pour les élèves issus de la filière agricole.	Très important
	Résultats en Français	Notes en français de première et terminale (dont l'épreuve anticipée pour formations générales et technologique)	Important
	Moyenne générale	Moyennes des bulletins de première et terminale	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Avis porté sur la fiche avenir. Avis portés sur les bulletins de première et terminale.	Important
Savoir-être	Autonomie dans le travail	Avis porté sur la fiche avenir. Avis portés sur les bulletins de première et terminale.	Important
	Capacité à s'investir	Avis porté sur la fiche avenir. Avis portés sur les bulletins de première et terminale.	Important
	Concentration en classe	Avis de l'équipe pédagogique et du professeur principal portés sur les bulletins de première et terminale.	Complémentaire

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Capacité à fournir des efforts	Avis de l'équipe pédagogique et du professeur principal portés sur les bulletins de première et terminale.	Complémentaire
	Activités et centres d'intérêt	Expériences humaines et/ou professionnelles : encadrement, animation, engagement citoyen, expérience professionnelle, stages (France, étranger...)...	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet professionnel	Niveau de précision et de cohérence du projet décrit dans la lettre de motivation. Caractère personnel du projet (éviter les généralités)	Essentiel
	Intérêt pour la formation	Qualité de la prise de contact avec l'établissement (participation aux portes ouvertes, prise de renseignements...).	Très important
	Perspectives de réussite dans la formation	Avis du chef d'établissement sur fiche avenir	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Série STD2A

- Physique/Chimie (EDS)

Série STI2D

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

L'absence ou l'insuffisance des informations permettant d'évaluer le dossier : manque des pièces nécessaires à l'évaluation des critères importants ou très importants

L'insuffisance des résultats dans les disciplines scientifique, techniques et en français non contrebalancée par un projet professionnel personnel cohérent et l'avis des équipes éducatives sur la capacité à réussir

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les dossiers ont été examinés en binôme par la commission d'examen des vœux pour chaque catégorie de bac (Pro, Techno, Autres bacs).

Les critères présidant au choix sont :

- les résultats scolaires (notamment en matières techniques, scientifiques et français),
- les compétences et les méthodes de travail indiquées notamment dans la fiche avenir,
- le savoir-être du candidat (autonomie, investissement, concentration, goût de l'effort...).
- la motivation du candidat évaluée à partir du projet de formation motivé (sérieux et pertinence de la démarche, qualité de la réflexion, lettre de motivation personnalisée) et éventuellement des renseignements récoltés par d'autres canaux (portes ouvertes, etc...), la capacité de suivre la formation, l'adéquation du parcours précédemment suivi par le candidat avec les attendus de la formation à venir

Chaque critère est noté en suivant les éléments décrits pour leur évaluation. La moyenne coefficientée de ces notes (selon le pourcentage indiqué dans les modalités d'examen des vœux) permet de classer les candidats. Les dossiers les moins bien notés sont ré-examinés afin de déterminer s'ils seront classés ou non classés.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Soigner la rédaction du projet de formation motivé. Il doit présenter un projet professionnel personnel et cohérent avec les attendus de la formation. Il faut éviter d'exposer de grandes généralités, ne pas rédiger un modèle passe-partout ou utiliser une IA. Le candidat doit se projeter dans son futur d'étudiant puis de professionnel. Le texte doit être clair, précis et concis. Il doit se concentrer sur des arguments pertinents exposés rigoureusement dans un langage correct. Il doit montrer que le candidat a bien perçu à la fois l'aspect scientifique et l'aspect pratique (à la vigne et en cave) de la formation.

Signature :

Brigitte BOUVIER,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
professionnel agricole Viticole